



FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL
DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

**EXAMEN FEDERAL 2009
POUR LE TITRE
D'ARBITRE FEDERAL 5
D'ARBITRE FEDERAL FEMININ
D'ARBITRE ASSISTANT FEDERAL 3**

DISSERTATION GENERALE SUR 20
(45 minutes)

Sujet :

Lors des matchs de Ligue 1, les arbitres doivent-ils être présents lors de la conférence de presse d'après-match ?

Dans un développement structuré, vous discuterez cette question avant d'y apporter une réponse.

EXEMPLE DE CORRIGE

La communication avec les divers représentants des médias n'est pas une habitude pour le corps arbitral. Certes, l'arbitre est, en général, peut enclin à communiquer et comme la plupart du temps il était notamment sollicité pour s'expliquer dans les situations où ses décisions avaient fait débat, on peut comprendre ses réticences face à l'exercice de la conférence de presse. Nous verrons que dans la situation actuelle où les médias et surtout les télévisions offrent une vitrine très importante au football, il est nécessaire que les arbitres y prennent leur part. Nous verrons ensuite dans quel cadre d'organisation cela pourrait être intéressant pour toutes les parties prenantes.

À l'heure actuelle, les médias sollicitent les joueurs, les dirigeants de façon quasi-permanente, que ce soit à l'entraînement ou dans le contexte des matchs. On peut le voir avant la rencontre, à la mi-temps et bien sûr à la fin des matchs. L'arbitre, lui, n'est sollicité, en général, qu'après la rencontre. Comme ses décisions peuvent avoir une influence sur le résultat du match, il est assez difficile de trouver le bon registre de communication. La tendance de l'arbitre au repli sur lui-même est logique et naturelle dans un contexte où il apparaît comme le seul responsable d'un résultat non satisfaisant pour une équipe. C'est pourquoi, intervenir face aux médias est délicat. Toutefois, ne pas intervenir maintient l'arbitre dans un statut d'entité à part des joueurs et des entraîneurs en particulier. L'arbitrage a tout à gagner à montrer que l'arbitre et les arbitres assistants sont des sportifs qui prennent part à l'événement que constitue le match au même titre que les joueurs. Dans l'après match, il est très important qu'ils apparaissent là encore avec ce statut de sportif. Les chaînes de télévision qui engagent chaque année des sommes très élevées pour s'assurer la diffusion des matchs de Ligue 1 sont en droit d'attendre de pouvoir exercer leur activité dans son intégralité. Aujourd'hui, la valorisation d'une rencontre à la télévision passe non seulement par la diffusion de la rencontre mais aussi par la diffusion d'informations diverses touchant de près ou de loin à cette rencontre. C'est dans ce contexte que la participation du corps arbitral est à l'heure actuelle indispensable.

Les arbitres ne sont que relativement peu préparés à ce type d'exercice. Il est par conséquent indispensable qu'au cours de leur carrière une formation appropriée vienne les aider à mieux gérer l'exercice de la conférence de presse. Des modules d'étude de la communication sont très souvent présents dans les stages proposés aux arbitres d'élite. L'exercice de la conférence de presse peut y être envisagé sous forme de travaux pratiques. Grâce à ce genre de formation, l'arbitre abordera avec un peu plus de confiance en lui les interviews qui lui seront proposées.

Sur le plan de l'organisation des matchs, la Ligue de Football Professionnel a mis en place un certain nombre d'actions qui structurent le match et lui confèrent plus que par le passé la dimension de spectacle. On peut en voir un exemple dans le protocole d'avant coup d'envoi. De la même façon, il est certainement nécessaire de codifier, d'organiser l'après match. Le plus difficile pour l'arbitre, du point de vue de la communication d'après match avec les médias, est son caractère aléatoire. Ce terme peut être discuté dans le sens où l'opinion de l'arbitre intéresse surtout les médias lorsqu'une décision arbitrale est mise en doute. Dans ce type de contexte, il n'y a guère d'aléas, l'arbitre est quasiment certain d'avoir une demande d'interview ! Pour les entraîneurs, la participation à un point presse ou à une conférence de presse après le match est fluctuante mais lorsqu'un entraîneur refuse de répondre à des journalistes, les conséquences en terme d'image sont nettement moins lourdes que cela n'est le cas pour un arbitre. Tous les intervenants dans une rencontre seraient à égalité si un protocole de fin de match était codifié et réalisé de façon systématique. On pourrait très bien imaginer que 20 ou 30 minutes après le coup de sifflet final soit systématiquement organisée une conférence de presse avec présence obligatoire des

capitaines, des entraîneurs, d'un dirigeant de chaque équipe et de l'arbitre. Et pourquoi ne pas profiter de cette situation pour que l'intervention de l'arbitre débute systématiquement par l'explication d'un point technique illustré par une action du match qui ne pourrait souffrir de contestation. L'arbitre pourrait ainsi commencer en faisant de la pédagogie, ce qui, à long terme, améliorerait la perception des matchs par les spectateurs et les téléspectateurs ainsi que leur perception de l'arbitrage. On pourrait s'inspirer de l'attitude de M. Pierre Albaladéjo qui, lorsqu'il commentait des matchs de rugby pour la télévision, avait toujours le souci de faire de la pédagogie pour expliquer des actions où l'arbitre était ou non partie prenante. Ensuite, viendrait la traditionnelle séance de questions qui, pour l'arbitre, s'apparente souvent et malheureusement à une mise en cause autour d'une ou deux décisions parmi toutes celles prises dans le match. Un arbitre de Ligue 1, habitué tout au long de sa carrière à la critique, devrait réussir à gérer ce type d'intervention.

À la question « Lors des matchs de Ligue 1, les arbitres doivent-ils être présents lors de la conférence de presse d'après-match ? », la réponse aujourd'hui ne peut qu'être oui. Mais il est indispensable que l'arbitre n'ait pas l'impression que l'on ne s'intéresse à lui uniquement lorsque la majorité des observateurs pensent qu'il a fait une erreur ! C'est pourquoi, une organisation de la communication d'après match systématique et identique d'une rencontre à l'autre serait sans doute une solution pour intégrer l'arbitre dans un champ où il était absent la plupart du temps. L'arbitrage et le football auraient tout à y gagner.